



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

E-mail : mairie@nancay.fr

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 03 AVRIL 2025

DÉLIBÉRATION N°2025_04_003

**Nombre de conseillers en
exercice : 14**

Présents : 10

Votants : 11

Date de la convocation :
28/03/2025

Date d'affichage :
28/03/2025

**OBJET : Affectation du
résultat de 2024 du budget
M49**

L'an deux mille vingt-cinq
le trois avril à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS BOUHOURS FONTENY LE BEUF MARY
Messieurs BAILLY LEFEVRE PERRIER RAGOBERT URBAIN

Excusés : Madame GUÉRU, Monsieur BONNOT ;

Absents : Messieurs BARRÉ IMBAULT.

Secrétaire : Madame BOUGIS.

Madame GUÉRU a donné pouvoir à Madame BOUGIS.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des résultats antérieurs
reportés à savoir :

- en section d'exploitation : 23 782.71 €
- en section d'investissement : 103 023.27 €

vu les résultats de l'exercice 2024 :

- en section d'exploitation : 22 337.82 €
- en section d'investissement : 203 283.82 €

vu les résultats cumulés :

- en section d'exploitation : 46 120.53 €
- en section d'investissement : 306 307.09 €

vu l'état des restes à réaliser en dépenses : 0.00 €

vu l'état des restes à réaliser en recettes : 0.00 €

et après en avoir délibéré,

décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation à l'article 002
et d'affecter le résultat cumulé de la section d'investissement à l'article 001.

Fait à Nançay, le 04 avril 2025

La secrétaire,

Le Maire,

Murielle BOUGIS.

Alain URBAIN.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 04 avril 2025.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-
Préfecture le :

Publié ou notifié le :